Rapport sur la question qui s'est
élevée dans l'hopital d'aix en provence
au sujet de la lithotomie.

La lecture attentive de differentes lettres ecrites par mess. les administrateurs et chirurgien de l'hopital d'aix, ainsi que du memoire intitulé.... reflexions sur les differentes façons de tailler, avec un moyen proposé pour proceder avec certitude dans cette operation, ~~...~~ envoyé par m. pontier, nous a mis à portée d'instruire sommairement le comité de ce dont il s'agit.

jusqu'à present l'on n'a exercé dans l'hopital d'aix, que la taille au grand appareil, et m. pontier chirurgien de cette ville, a eu dans la pratique de cette operation les succès qu'on peut en attendre. un chirurgien d'avignon est venu faire à aix une taille avec le lithotome caché, et quoique cette operation n'ait pas reussi, elle a excité du mouvement dans les esprits en faveur de ~~cette~~ la nouvelle maniere de tailler, au point qu'on a mis en deliberation si l'on ne feroit pas venir un chirurgien etranger, à aix, pour y etablir ~~la~~ cette methode de tailler. m. pontier, chirurgien, a representé qu'il etoit en etat d'operer par tous les moyens connus et autorisés, et a donné un memoire par lequel il est bien prouvé qu'il a etudié avec soin la partie de la chirurgie qui concerne la lithotomie; ainsi la demande des administrateurs se reduit à savoir si l'on juge assés favorablement de m. pontier, pour qu'ils luy confient les sujets qui se presenteront pour etre taillés; on observera qu'il s'agit de les tailler suivant la nouvelle methode, et que les administrateurs portent la delicatesse et le scrupule, au point

ARC 37 n° 1

de ne pas vouloir ~~prendre~~ sur eux d'en donner la permission à M. pontier, parcequ'il n'a pas encore exercé cette operation sur le vivant.

on voit d'un autre coté, M. pontier qui demande que l'Academie luy donne son approbation. c'est un homme de 50 ans, qui a remporté un prix de notre academie, ~~dans il en a [illegible]~~; il est à la tete de la chirurgie de la ville d'aix: il a gagné sa maitrise à l'hopital, où il a taillé par le grand appareil environ 50 malades. il ~~a vu~~ faire plus de 150 fois ~~opera~~ cette operation, il s'est fort exercé sur les cadavres, et il y a longtemps qu'il se seroit determiné à pratiquer l'appareil lateral, s'il en avoit été le maitre; mais les autres lithotomistes, qui font dans l'usage du grand appareil, ont empeché par les menées ordinaires en cas pareil, qu'il fut permis à M. pontier de tailler autrement que par le passé, en ~~qu'il se~~ persuadant qu'il seroit dangereux de luy laisser faire les Epreuves d'une methode qu'il n'a jamais faitte ni vu faire.

aujourd'huy M. pontier profite de la vogue et de la bonne opinion qu'on a du lithotome caché: il se propose de tailler avec cet instrument. les administrateurs ne soupçonnent aucune imperfection dans ce moyen; quoyqu'ils aient eu communication du jugement que l'Academie en a porté, et de leur part la question consiste a savoir s'ils peuvent ~~avec~~ assurance permettre à M. pontier de s'en servir. et l'on sent assés que le motif de leur indecision à cet egard, c'est toujours ~~s'il ou~~ la certitude qu'ils ont que M. pontier n'a fait, ni vu faire cette operation.

Le memoire de M. pontier a pour objet de donner à l'acade

mie de chirurgie, une idée des connoissances qu'il a acquises sur le fait de l'opération de la taille, suivant les differentes methodes, et l'on ne peut disconvenir qu'il n'ait bien etudié sa matiere. ses reflexions contre le grand appareil sont judicieuses, il en etablit tres bien les differens inconveniens; il parle de la taille laterale qu'il dit n'etre pas exempte d'inconveniens, sans entrer à cet egard dans le moindre detail; il rejette la methode de M. foubert, et se declare en faveur de l'operation faitte avec le lithotome caché. il ne fait pas connoitre qu'il a lu et medité le jugement de l'Academie sur cet instrument, mais on le voit fort occupé d'exposer les moyens d'eviter les inconveniens qu'on a demontré se trouver dans l'usage de ce lithotome. il ajoute des précautions à celles que nous avons decrittes d'après M. Caqué. on voit que c'est le vent de la faveur publique sur ce nouvel instrument qui les pousse le chirurgien provencal, comme il a poussé le chirurgien champenois, et pour peu qu'ils se ~~[illegible]~~ donnent la peine de refflechir, sur les attentions multipliées qu'ils sont obligés d'avoir pour eviter les desordres qu'ils craignent dans l'usage de cet instrument, il y a toute apparence qu'ils prefereroient la methode si simple, et j'oserois dire, si facile, de cheselden; car c'est une chose aisée, pour ceux qui y sont exercés.

voicy les precautions que recommande Mr. portier. 1.° il ne retire pas le cathéter de la vessie, afin qu'il luy serve de guide pour ne couper que la prostate et ne point entamer la vessie; — 2.° il ne veut jamais ouvrir le lithotome au dessous de 7.eme ~~[illegible]~~ degré. — afin d'eviter la section des vesicules seminales et du rectum. — 3.° s'il trouve de la difficulté à tirer la pierre, il scarifiera la

Prostate

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ailleurs que dans la premiere division faitte par le lithotome caché; dans la vüe de debrider l'obstacle que ce corps glanduleux fait à l'extraction de la pierre. ces incisions multipliées sur la prostate dans la portion de lurètre que cette glande embrasse, ne paroissent pas devoir etre aussi utiles pour favoriser l'extraction de la pierre que m. pontier l'espere. car tout ceci n'est qu'un projet. —

pour terminer ce rapport je conclurray qu'on peut ecrire à m.rs les administrateurs qu'il a paru à l'Academie; par la connoissance qu'elle avoit dejà du merite de m. pontier, et par le memoire qu'il a soumis à son jugement sur l'operation de la taille, — qu'on pouvoit s'en rapporter à ses lumieres et à sa prudence pour cette operation, et qu'il n'y a pas d'apparence qu'on trouve dans un chirurgien etranger qu'on appelleroit, plus de ressources qu'on en trouvera dans l'habileté de m.r pontier. il faudroit aussi insinuer que l'Academie se determine d'autant plus à porter ce ~~jugement~~ temoignage en faveur de m.r pontier qu'elle luy a communiqué ses conseils, sur la matiere dont est question.

et pour remplir cette condition, je suis d'avis qu'on — invite m.r pontier à lire avec la plus grande attention, le jugement de l'Academie sur les inconveniens attachés à l'usage du lithotome caché, et qui sont prouvés par la raison et par l'experience; que les precautions qu'il indique luy meme sont des preuves positives de sa persuasion où il est de ces inconveniens, qu'il juge ~~luy meme~~ si les manoeuvres qu'il —

proposé pour parer à ces inconveniens ne compliquent pas la methode d'operer, sans qu'il en puisse retirer plus d'avantage que de la coupe laterale pure et simple de la prostate à la methode de Cheselden; que la perfection de l'operation depend bien moins d'un instrument que des lumieres et de l'habileté de l'operateur, et que s'il a des doutes sur quelques points, l'Academie se fera un plaisir de les lever, par interet pour l'humanité, par son attachement essentiel au progrès de l'art, et par ~~consid~~ estime et consideration pour lui. à paris ce 24e mars 1758

Louis

ACADEMIE NATIONALE
BIBLIOTHEQUE